

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 8 JUIN 2013.

Procès-verbal

Présents CA : Ph. Achten, J. Ruyffelaert, JC. Debatty, P. Decraene, F. Remacle, Ch. Bolkaerts, JC. Baccus,
L. Mercier, C. Lemoine, H. Broun

Clubs absents : VB Aubel, Aywaille

Remarque : le club de Neupré, retardé par un accident sur la route, n'a pas pris part au vote.

Invitée : D. Bourguignon

1) Accueil des délégués par le président provincial :

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous pour cette nouvelle Assemblée Générale provinciale.

Je voudrais tout d'abord remercier les dirigeants et les membres du club de Spa, pour leur accueil chaleureux à l'occasion de cette AG.

Bienvenue à vous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, membre d'honneur et ancien président.

Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Notre première pensée quand on évoque cette saison sportive va à Jean-Marie Destatte, décédé il y a quelques semaines. Merci de vous lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Avant d'aborder les faits marquants de l'année, je voudrais saluer le travail extraordinaire (et le mot est faible) qu'a fait dans l'ombre un grand Monsieur, que nombre d'entre vous ne connaît peut-être même pas. Je veux parler de Fernand Tilkin, ancien Président de la Commission des Réclamations et ensuite de la Commission de 1^e Instance. Juriste de haut vol, il a rédigé pendant des années des jugements d'une pertinence jamais égalée, mettant en exergue les faiblesses ou les contradictions de notre règlement provincial, nous permettant ainsi de le modifier en l'améliorant. C'est lui aussi qui a, discrètement, rédigé les statuts de notre ASBL. Il a souhaité démissionner de ses responsabilités en début de saison. Le Volley liégeois a perdu un expert mais il a gardé un ami.

Comme vous l'avez constaté à la lecture de la convocation à cette AG, deux membres du Conseil d'administration ont, pour des raisons diverses, démissionné ou souhaité ne pas renouveler leur mandat. Je voudrais ici et en votre nom, les remercier du fond du cœur pour le travail qu'ils ont accompli pendant la durée de leur présence au sein du Comité Provincial : Christine comme vice-présidente, gardienne du suivi des dossiers et rédactrice à ce titre du rapport annuel, sans oublier toutes les missions de représentation, et Michel comme Président de la cellule Jeunes, qui a organisé toutes les compétitions des catégories d'âge depuis de nombreuses années. Merci à vous deux. Je vous propose de les applaudir.

Aucun candidat n'a présenté sa candidature dans les délais pour le poste de vice-président. Un s'étant fait connaître en dehors de ceux-ci, l'appel à candidature est prolongé jusqu'au 25 juillet pour que le Conseil d'administration puisse coopter un vice-président lors de sa réunion du 30 juillet.

Par contre, deux personnes avaient postulé pour la présidence de la Cellule Jeunes et étaient proposés à votre vote. L'un d'entre eux, Alain Boutet a retiré sa candidature cette semaine pour des raisons personnelles. Pascal Schmets reste ainsi seul candidat ; vous aurez l'occasion tout à l'heure d'écouter son programme et ses objectifs pour remplir cette tâche avec les collaborateurs qu'il soumettra à l'approbation du Conseil d'administration, comme tous les Présidents de cellule.

Cette année écoulée a été marquée par le problème de la taxation des arbitres, ce qui a causé pas mal de remous notamment en Province de Liège et au niveau de l'AIF. La dernière Assemblée Générale de l'AIF a voté de nouvelles indemnités d'arbitrage revues à la hausse pour ceux qui le souhaitent. Une proposition vous est faite lors de cette AG pour les indemnités provinciales. Espérons ainsi sortir « par le haut » de ces problèmes et trouver une solution qui agréée toutes les parties, clubs et arbitres.

La fin d'année a aussi été marquée par 2 nouveaux titres de championnes de Belgique des équipes Minimes et Juniores de Thimister. Ce club prouve ainsi, une fois de plus, la qualité de sa formation, en association avec le Centre de Développement fédéral d'Yvoir. Cette excellence sans cesse renouvelée n'est que trop rarement rencontrée par les

autres clubs. C'est la raison pour laquelle le Comité Provincial a mis sur pied depuis 2 ans un programme ambitieux de formation, pour hausser le niveau général des jeunes dans la Province, en collaboration avec les clubs qui le souhaitent.

Venons-en maintenant à l'aspect sportif de cette saison, la dernière avec des séries de 12 équipes, pour mettre en évidence :

- Le maintien du VBC Waremmes en Ligue A
- Les titres de championnes de Belgique des minimes et des juniores de Thimister, déjà évoqués
- Les 6 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs (3 pour Thimister, 3 pour Waremmes)
- Le bon comportement général de nos équipes en divisions nationales, ce qui n'a pas empêché la descente de l'équipe Dames de Grivegnée, après des imbroglios dignes des pires vaudevilles
- La pénurie d'arbitres qui se prolonge puisqu'en cette fin de saison, nous comptons 5 arbitres de moins que l'année dernière à pareille époque ; souhaitons que les nouvelles indemnités d'arbitrage permettront au moins de stabiliser les effectifs, à défaut de les augmenter. Relevons toutefois, petit cocorico, l'excellente représentation de l'arbitrage liégeois à haut niveau puisque 3 des 4 internationaux francophones sont issus de notre province (Marie-Catherine Boulanger, Claude Kriescher et Thien Khuc, en plus d'Arturo Di Giacomo).

Je voudrais aussi pour une fois mettre en exergue un autre travailleur de l'ombre, qui tient journallement à jour, même quand il est à l'étranger, notre site web, qui envoie les newsletters demandées par ses collègues et qui, parfois, se fait engueuler pour des choses qu'il n'a pas écrites lui-même, puisqu'il n'en est la plupart du temps que le facteur. Je veux parler du Président de la Cellule Communication, Jean-Claude Baccus, élément indispensable dans une société où la dictature de la communication immédiate est omniprésente.

Le reste des activités se trouve dans le rapport annuel, que vous avez eu l'occasion de lire et que vous voterez tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.

2) Approbation du rapport d'activités : pas de question ou remarque :

Vote : pour à l'unanimité

3) Bilan 2012-2013 : lecture du rapport des vérificateurs aux comptes : pas remarques

Vote : pour à l'unanimité

4) Présentation du candidat à la présidence de la cellule jeunes Mr Smets.

Distribution et récolte des bulletins de vote.

Votes :

Secrétaire	Mr C. LEMOINE	121 OUI	3 NON
Cellule Jeunes	Mr P. SCHMETS	100 OUI	24 NON
Cellule Communication	Mr JC BACCUS	121 OUI	3 NON
Cellule Compétition	Mr JC DEBATTY	117 OUI	7 NON
Président Commission 1^{er} Instance	Mr M. DRIESMAN	123 OUI	1 NON
Président Commission d'Appel	Mr J. CLOTH	121 OUI	3 NON

5) Palmarès et distribution des trophées :

Mention spéciale pour les équipes d'AIF montantes : Thimister, Aubel et Marchin

Championnat provincial :

P4 dames : Sporta EK

P3 dames : Saint Vith

P2 dames : Hannut

P1 dames : Flémalle

P3 messieurs : Calamine

P2 messieurs : Sart Tilman

P1 messieurs : Esneux

Championnat jeunes :

Pupilles filles : Waremme

Minimes filles : Thimister

Cadettes : Thimister

Scolaires : Thimister

Juniores : Thimister

Pupilles garçons : Waremme

Minimes garçons : Waremme

Cadets : Lommersweiler

Scolaires : Spa

Juniors : Spa

6) Budget 2013-2014 :

Question de G. Corneau (Thimister) : pourquoi 1200 € au poste "licences" alors que le bilan fait état de 700 €.

Le trésorier répond qu'en l'absence de responsable des jeunes on a fait un copier-coller.

Vote : 3 abs ; 121 pour : adopté à la majorité

7) Modifications au règlement

Art. 51560 Indemnités d'arbitrage : Patrick Decraene explique le pourquoi de la proposition.

Questions : est-ce que les clubs paieront plus cher pour un arbitre taxable ou pour un non taxable ? réponse : la Caisse de compensation fonctionnera toujours. L'augmentation sera de l'ordre de 150 – 180€ par équipe et par an .

Les fiches fiscales seront remplies par le trésorier pour cette année ficscale et pas pour l'année civile dernière.

B. Gaspar (Grand-Rechain) revient sur le problème des entraîneurs : le président provincial répond que cette question relève de la loi de l'offre et de la demande.

JC. Baccus (CP) fait remarquer que nous sommes tous soumis à la loi

J Henrard (Malmedy) rappelle la réunion avec le fiscaliste il y a un an ou deux où tout avait été très bien expliqué. La meilleure chose à faire est de faire du lobbying avant les élections de 2014.

On a contacté le COIB et le ministère des Finances mais en attendant nous sommes obligés de nous adapter.

J. Henrard fait remarquer que pour les clubs qui reçoivent des subsides dans le « plan volley » ont l'obligation d'organiser une journée formation. Qui peuvent être organisée en collaboration avec la fédération. Réponse : oui bien sûr la Province est à votre service. Le président précise que c'est une journée d'initiation à l'arbitrage.

JC. Baccus rappelle que tous les membres des clubs ont la possibilité de proposer des modifications au règlement et que les membres du cp n'ont pas le droit de vote.

G. Cormeau (Thimister) rappelle la proposition de changer les médailles par des ballons qui n'est pas passée. En ce qui concerne les arbitres on est bien obligé de voter l'augmentation pour pouvoir encore en avoir quelques uns. Par contre pourrait on demander une augmentation des frais de formation.

Réponse : le président provincial relayera la demande au comité stratégique dans 2 semaines. J. Henrard rappelle que le décret de la communauté française encadre ce règlement.

Vote : pour à l'unanimité

Art. 5210 : toiletteage

Vote : pour à l'unanimité

Art. 6030 : toiletteage

Vote : pour à l'unanimité

8) Nomination d'un nouveau vérificateur aux comptes pour un mandat de 3 ans :

J. Henrard (Malmedy)

9) Désignation des suppléants :

Julien Cloesen, Patrick Dufays, Alain Cabay, Charly Kinon, Robert Biver, André Riga, Claude Cormeau

10) Divers

- la réunion des jeunes est postposée au mois d'août avec le nouveau responsable des jeunes
- AIF propose un cours théorique de moniteur initiateur de fin août à fin décembre. Appel à candidature pour l'endroit de ces cours pour la fin du mois de juin à rentrer chez Luc Mercier. Question sur le matériel à mettre à la disposition et la taille des salles à proposer. Luc va envoyer un mail à chacun pour les détails. L'AIF prend en charge les frais de location des salles.
- Le comité provincial a l'intention de créer un pôle liégeois pour la formation des scolaires garçons. Inscription au 2^{ème} tour en P2 ou P3 messieurs ; Claude Cormeau demande si ce ne serait pas plus intéressant en P1 messieurs. Réponse : ce sera décidé en fonction du niveau.
- JC Debatty souhaite voir les clubs qui ont une équipe en P3 messieurs pour le déroulement du championnat.
- Le tirage de la coupe Bodart se fera aussi comme d'habitude juste après cette assemblée.
- Loncin ayant déclaré forfait, cette équipe est remplacée par le PLD (un match aller) Luc Mercier prendra contact pour le calendrier. Blegny fait remarquer qu'elle était en passe de monter et s'étonne de ne pas être choisie...
JC Debatty s'excuse de cet oubli et vérifiera les résultats des tours finaux. Il informera les équipes directement.
- Les dates des précalendriers sont sur le site.
- Soumagne change de nom et devient Olne.

- T. Harzé (Remouchamps) pose une question sur la réception en passe haute ?
JC Baccus répond précisément. Tout se trouve sur les sites AIF et Provincial.
Cette nouvelle règle est suspendue.
- JC Baccus rappelle l'accès spécifique aux dirigeants au site provincial. Au portail et aux news letter.
- Michel Culot prend la parole pour s'inquiéter des finances de l'AIF. Et il voudrait que le comité provincial s'engage devant l'AG à ne pas accepter une cotisation spéciale de crise encore pour des années sans convoquer une AGE.
- Le président provincial précise que nous avons 6 voix sur 32.
Cependant il souligne que la situation financière de l'AIF a été pire au début de l'année qu'à la fin de celle-ci .

La séance est levée